

Commission Urbanisme, Cadre de vie et Développement durable –  
mardi 27 septembre 2016

---

Présents : tous les membres sont présents sauf MmeDURAND et M. KADDANI : excusés  
Administration : M. Benabdallah, DST.

1. Conventions de coordination relatives à l'effacement du réseau de télécommunication avenue de la Plage et rue de la Fraternité (délibération n°17)

M. Gressier présente la délibération relative à ces conventions ayant pour objectif l'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications. Orange finance les études, tandis que la Ville paie l'ensemble des travaux d'infrastructures de façade à façade.

*Unanimité.*

2. Instauration d'une nouvelle redevance SIGEIF (délibération n°12)

M. Gressier présente La délibération.

M. Duvert s'interroge sur la portée de cette nouvelle disposition. Bien que l'impact financier pour la ville soit marginal, les administrés subiront les conséquences financières de cette nouvelle mesure par le biais d'une nouvelle hausse.

M. Duvert observe qu'il s'agit un « drôle » choc de simplification et que cette démarche du SIGEIF constitue une ineptie au regard du rapport complexité de la procédure par rapport au gain attendu.

M. Laval considère qu'il s'agit d'une usine à gaz dont les retombées seront quasi nulles.

M. Duvert annonce qu'il s'abstiendra sur le principe de cette délibération

*1 abstention : M. Duvert*

3. Bilan des acquisitions et cessions foncières de l'année 2015 (délibération n°11)

M. Barugel et M. Ouanounou quittent la commission.

M. Gressier présente la délibération.

Après un bref échange

*1 abstention : M. Duvert*

*1 contre : M. Laval*

4. Questions diverses

- M. Laval souhaite connaître les dispositions prises pour les compteurs communicants. M. Gressier présente les actions menées à ce jour par la Ville, à savoir la mise en place de compteurs VOLTALIS exclusivement au sein de ses propres équipements et précise que la Ville, ni n'intervient, ni ne gère, la relation entre les particuliers et RTE. M. Laval souhaite que la ville intervienne afin qu'ERDF n'installe que des compteurs Linky « light » ayant pour finalité de recueillir que des informations globales et non pas détaillées telles que les heures de mise en route d'une machine à laver...

- M. Laval demande que la Ville vérifie bien la continuité de la bande cyclable lors des travaux du Département sur Kennedy et Brossolette. M. Gressier précise que le trottoir Brossolette a été élargi dans cet objectif d'assurer une continuité cyclable entre le bois, Chapsal, Kennedy, Mendes France...
- M. Laval souligne l'absence de collecte des déchets verts quai du Barrage. M. Gressier informe les membres de la commission que la Ville est particulièrement mécontente de la qualité des prestations de Pizzorno. Ainsi, des pénalités leur ont été appliquées. M. Duvert souligne l'importante présence d'encombrants sauvages au pied de la caméra de vidéosurveillance ZAC des Studios. Il ne comprend pas qu'il n'y ait pas de verbalisation malgré la présence de cette caméra.
- M. Laval souhaite comprendre la nature de la problématique des eaux usées rue de Paris. M. Gressier rappelle la genèse de ce dossier et informe les membres de la désignation d'experts. Dans l'immédiat, des actions auront lieu dès le 03 octobre pour limiter les remontées des eaux usées et des odeurs.
- M. Laval s'interroge sur l'emploi du zéro phytosanitaire à Joinville. Il est rappelé à M. Laval que la Ville appliquera pleinement la nouvelle réglementation laquelle prévoit l'interdiction de pesticides au 31/12/2016.
- M. Laval demande si un alignement d'arbres est prévu lors de l'aménagement de la rue de Paris. M. Gressier confirme que l'alignement d'arbres sera bien maintenu à la suite des travaux et que de nouvelles plantations auront alors lieu. M. Laval précise qu'il demande à être associé pour le choix des arbres comme cela a été fait pour Kennedy.